

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 avril 2026

---

<b>Date de la convocation :</b> 07/04/2026	L'an deux mille vingt-six et le quatorze avril à 18h30, le Conseil municipal de la commune de Lacrouzette, convoqué régulièrement, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Astrid SEGUIER, Maire.
<b>Membres en exercice :</b> 19 <b>Présents :</b> 15 <b>Votants :</b> 16	<b>Présents :</b> Romain ASSEMAT, Alexis BENOIT, Roméo CARAYON, Céline CHERRIER, Nathalie DO CARMO, Nathalie GASTOU, Frédéric GONCALVES, Marie-Hélène GONTARD, Sylvie MAFFRE, Germain MALPEAU, Sophie MASSOT, Maryse OULES, Jérémy PALAYSI, Gilles SABLAYROLLES, Astrid SEGUIER
Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0	<b>Représentés :</b> Françoise BOURGUES par Sylvie MAFFRE <b>Absents ou excusés :</b> Régis ARMENGAUD, Adrien BURATTO, Isabelle PLANCHAND
<b>Secrétaire de séance :</b>	Céline CHERRIER

---

DE\_2026\_042

### Objet : Désignation du délégué forêts

La commune de Lacrouzette est adhérente à l'Association des Communes Forestières dont les actions principales sont les suivantes :

- représenter et faire valoir les intérêts des communes forestières
- placer la forêt au cœur du développement local
- former les élus
- communiquer et informer (publications)

A ce titre, il convient de désigner un délégué qui représentera la Commune auprès l'ONF, le CERPF, le PEFC et autres associations et entités forestières.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré lors d'un débat contradictoire :**

**DESIGNE** Monsieur Alexis Benoit, conseiller municipal, en tant que représentant forêts de la commune.

Fait et délibéré à Lacrouzette le 14 avril 2026,

La Secrétaire de séance,



Céline CHERRIER

Le Maire,



Astrid SEGUIER (arn)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse, sis 68 rue Raymond Raynal IV, B.P. 7007, 31068 Toulouse Cedex 07, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <https://www.telerecours.fr>.

Date de publication 29/04/2026  
Date de transmission en préfecture 24/04/2026  
DE\_2026\_042